



A partir de mercredi, tous les jours, les 780 élèves du groupe scolaire privé Sévigné porteront un uniforme. Une mesure qui accompagne un projet d'éducation impulsé par le directeur.

C'est une interrogation de moins pour les 780 adolescents du groupe scolaire Sévigné, à Compiègne. Alors que des milliers d'élèves cherchent la tenue idéale pour leur rentrée scolaire, eux n'ont pas à se poser de question. A partir de ce mercredi, date de la reprise des cours pour eux, ils devront obligatoirement porter les couleurs de leur établissement à chaque fois qu'ils franchissent l'imposante porte d'entrée.

Si pour les trois premiers jours de cours, ils devront revêtir « la tenue prestige » qui comporte chemise blanche, cravate bleue et pantalon bleu marine, ils auront ensuite le choix entre un polo bleu clair et un pull sombre. Commandés par l'établissement, les vêtements sont brodés avec le logo de ce groupe scolaire qui accueille les enfants de la petite section à la terminale.

Presque une première dans l'Oise

Dans l'Oise, Sévigné est l'un des premiers établissements privés sous contrat avec l'Etat et du secondaire à imposer l'uniforme. A l'Institut Jean-Paul II, toujours à Compiègne, la blouse fera par exemple son apparition cette année. Quant à la tenue, « on en a parlé avec les parents mais on n'y est pas du tout », affirme Étienne Ancelin, le directeur.

« Cela ne me dérange pas d'essayer les plâtres, j'en ai longuement discuté avec les élèves avant de décider cela, rassure Erick Ducrocq, le chef d'établissement de Sévigné. Cette démarche s'inscrit dans un ensemble de consignes. Les portables et les chewing-gums sont interdits de longue date, les ongles doivent être propres... ».

100 € par élève

Pour obtenir la panoplie complète, comptez une centaine d'euros par enfant. Et si l'on est à Sévigné dans un établissement privé aisé, les parents d'élèves ne sont pas tous ravis. « Financièrement, on s'en serait bien passé, admet Laurence, mère de deux filles de 12 et 15 ans. Les enfants ne souffraient pas de jugements vestimentaires. »

A cela s'ajoute l'achat d'un pantalon ou d'une jupe, forcément de couleur bleu marine. Ils ne sont pas compris dans la tenue fournie par l'école, qui préfère laisser le choix aux familles. « On veut que les jeunes se sentent à l'aise. Certaines filles n'ont jamais porté de jupe, reprend le directeur. C'est donc plutôt un code vestimentaire. L'école d'aujourd'hui change ».

Deux familles retirent leurs enfants

Les élèves ne semblent pas s'opposer à cette nouvelle réglementation. Porter une tenue à l'école ne les choque pas. Ils sont moins à l'aise, en revanche, à l'idée de sortir de classe et d'aller se promener ainsi vêtus en centre-ville. La direction est pourtant aussi de développer le sentiment de collectif. « C'est une bonne chose, cela va renforcer les liens », se réjouit Malika, une autre maman.

Selon l'établissement, seules deux familles ont retiré leurs enfants « parce qu'elles n'adhéraient pas au projet ». Chaque classe pourra d'ailleurs choisir une journée dans l'année sans tenue mais « avec un projet pédagogique ce jour-là ».